

Collège Aristide BRUANT

Courtenay

Protocole de réouverture

Vivre au collège avec le COVID-19

Mai/Juin 2020

La situation sanitaire du pays, liée au coronavirus Covid-19, a conduit à la fermeture des écoles, collèges et lycées depuis le 16 mars 2020.

Une continuité pédagogique à distance a été mise en place et a permis de maintenir un contact régulier entre les professeurs et la très grande majorité des élèves.

Dans le cadre de la stratégie de dé-confinement, il a été décidé d'ouvrir les établissements scolaires, progressivement aux élèves volontaires de 6^{ème} et 5^{ème} à partir du 18 mai 2020 et dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Le présent guide précise les modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement du collège Aristide BRUANT après la période de confinement.

Il est destiné à tous les membres de la communauté éducative : élèves, parents d'élèves et personnels de l'établissement.

Le présent guide repose sur le protocole sanitaire de réouverture des établissements du second degré émis en date du 3 mai par le ministère.

Tous les éléments qui suivent sont soumis :

- à l'évolution de la pandémie ;
- à la levée du confinement ;
- aux consignes ministérielles, académiques et départementales ;
- et à la réception des éléments permettant d'assurer la sécurité sanitaire.

Le collège n'autorisera le retour des élèves et des personnels que lorsque la sécurité sanitaire sera assurée pour tous.

PLAN DU GUIDE

I – Rappel des règles sanitaires

II- L'hygiène au collège

- 1) Entretien des locaux
- 2) Les protections
- 3) Par les enseignants et le personnel de vie scolaire
- 4) Autres mesures

III- Le fonctionnement du collège

- 1) Les horaires
- 2) Instauration d'un sens de circulation
- 3) Se rendre aux toilettes et à l'infirmerie
- 4) La restauration

IV- Fonctionnement du temps scolaire

- 1) Combien d'élèves ?
- 2) Quels aménagements pour les cours ?
- 3) Continuité pédagogique pour les élèves non présents

V- Protocole de gestion d'un cas COVID

VI- Organisation de la fin d'année scolaire

I. RAPPEL DES REGLES SANITAIRES

L'enjeu essentiel de cette période de reprise est d'assurer la sécurité sanitaire. Pour cela, il est indispensable d'en appeler à la responsabilité de chacun et de respecter le triptyque :

- Protéger
- Tester
- Isoler

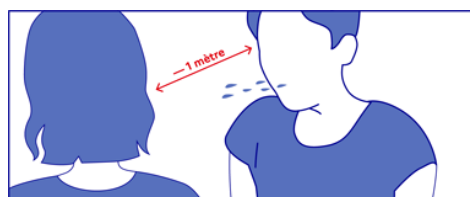
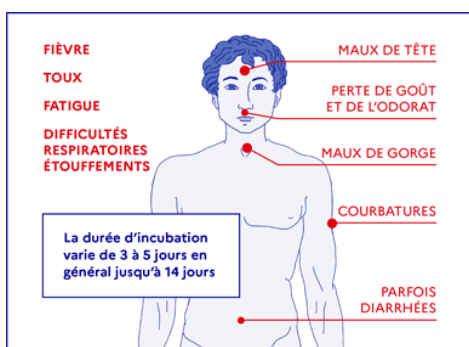


En cas d'un des symptômes (même un seul) ou si un proche les présente, il est de la responsabilité des parents de ne pas mettre son enfant au collège, de prendre contact avec son médecin ou de se faire tester.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les établissements scolaires. Ils sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'établissement.

Les personnels procèdent de la même manière.

Quels sont les symptômes ? Comment se transmet le virus?



- 1 Face à face pendant au moins 15 minutes
- 2 Par la projection de gouttelettes

Les gestes barrières à adopter

Les gestes barrière rappelés dans le présent protocole, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.



Lavez-vous très régulièrement les mains



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

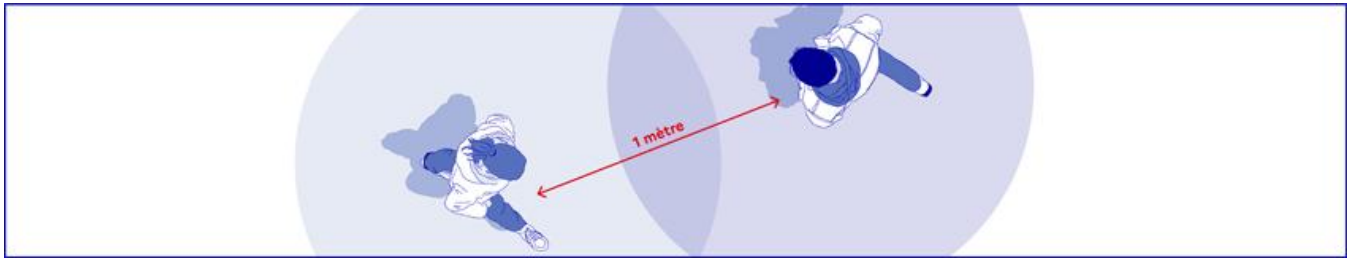


Toussez ou éternuez dans **vos**re coude
ou dans **un mouchoir**



Saluez sans se serrer la main, évitez les
embrassades

La distanciation sociale préconisée



Cette distanciation est à **mettre en place dans tous les lieux de l'établissement** (salles de classe, couloirs, entrée dans le collège...)

Quel comportement adopter ?

Mon enfant n'a pas de symptômes

Il ne vit pas avec un cas COVID-19	Il vit avec un cas COVID-19
<p>Il respecte la consigne de distanciation</p> <p>Il respecte les gestes simples pour se protéger et protéger son entourage</p>	<p>Il reste à mon domicile et je l'isole</p> <p>Il respecte les gestes simples pour se protéger et protéger son entourage</p> <p>Je surveille sa température 2 fois par jour et l'apparition de symptômes (toux, fièvre, difficultés respiratoires)</p> <p>Il fait les cours à domicile via PRONOTE</p>

Mon enfant à des symptômes

Il tousse et/ou a de la fièvre	Il tousse et a de la fièvre. Il a du mal à respirer et/ou a fait un malaise
<p>J'appelle un médecin (médecin traitant, téléconsultation)</p> <p>Il reste à mon domicile et je l'isole</p>	<p>J'appelle le 15</p>

En aucun cas, vous ne devez mettre votre enfant au collège en cas de symptômes

II.L'HYGIENE AU COLLEGE

Pour soi mais aussi pour protéger les autres, toute personne présente dans l'établissement se doit de respecter les mesures barrières et la distanciation.

1) Entretien des locaux par les agents

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.

- Avant l'arrivée ou après le départ des élèves :
 - **Tous les jours** * désinfection des poignées de portes et fenêtres, des interrupteurs, des rampes d'escalier, des tables, des chaises, du tableau et des sols
 - * les corbeilles sont vidées plusieurs fois par jour.
- **Sur la pause méridienne :**
Désinfection des poignées de portes et fenêtres, des interrupteurs, des rampes d'escalier, des tables, des chaises, du bureau et du tableau.
- **Au minimum 2 fois dans la journée :** nettoyage de l'ascenseur et des toilettes (robinets, lavabos, ...). Vérification de la mise à disposition de savons et papiers.
- **Le mercredi :** désinfection de tous les lieux de vie et de passage.

2) Les protections

- Port d'un masque de protection

Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de l'établissement.

Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants lorsque les masques seront accessibles aisément à l'ensemble de la population (2 par jour voire 3 si cours d'EPS)

Concernant l'accès aux transports scolaires, le port est obligatoire, l'élève devra en porter un.

Les élèves qui utilisent un masque de protection personnel à usage unique ou lavable, devront avoir 2 masques par jour (voire 3 si cours d'EPS). Un à l'entrée au collège ou dans le bus et un autre dans un sachet zippé pour l'après-midi. Les masques jetables du matin seront à jeter dans la poubelle avant le déjeuner et après s'être lavé les mains à l'eau et au savon ; le lavable remis dans le sachet zippé pour retour au domicile et lavage.






Le masque est une protection supplémentaire mais **ne remplace pas le respect des gestes barrières et de la distanciation**. Par ailleurs, il doit être mis et retiré en respectant des consignes strictes : une information sera donnée aux élèves lors de la première demi-journée de reprise (cf. ci-dessous)

Comment bien utiliser un masque ?

-  • Avant de mettre le masque, lavez-vous ou désinfectez-vous les mains.
-  • Attrapez votre masque par les élastiques et placez-le sur votre visage.
-  • Dépliez-le de manière à ce que le nez et le menton soient bien couverts.
-  • Une fois que vous l'avez positionné, vous ne devez plus du tout le toucher.
-  • Lavez-vous ou désinfectez-vous de nouveau les mains avant de l'enlever.

Le numéro vert d'informations sur le coronavirus :
0 800 130 000
(appel gratuit)
ou
gouvernement.fr/info-coronavirus

Les erreurs à éviter

-  • Porter son masque en dessous du nez ou ne couvrir que la pointe du nez.
-  • Porter son masque sans recouvrir son menton.
-  • Toucher son masque une fois qu'il est positionné.
-  • Baisser le masque sur son menton en le portant comme un collier.
-  • Réutiliser un masque après l'avoir enlevé.

Le numéro vert d'informations sur le coronavirus :
0 800 130 000
(appel gratuit)
ou
gouvernement.fr/info-coronavirus

- Solutions hydro-alcooliques

Le collège met à disposition des distributeurs de savon, de papier et de solutions hydro-alcooliques **dans chaque salle de classe** (chaque salle dispose d'éviers) et dans les espaces des personnels. Les élèves seront invités à se frictionner les mains au gel hydro-alcoolique à l'entrée de l'établissement.

Possibilité pour les élèves et les adultes d'utiliser les solutions hydro-alcooliques personnelles.

Le lavage des mains est essentiel. Il doit être réalisé, à minima :

- à l'arrivée dans l'établissement avant de rentrer en classe ;
- avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- après s'être mouché, avoir toussé et/ou avoir éternué ;
- le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

A noter qu'aucun parent ne sera autorisé à entrer dans l'établissement sans avoir pris au préalable rendez-vous.

Les élèves ne seront pas autorisés à se rendre à l'administration sauf sur convocation. Pour toutes questions, les parents doivent envoyer un mail à ce.0451173f@ac-orleans-tours.fr ou téléphoner au 02.38.97.41.23.

3) Pour les enseignants et le personnel de vie scolaire

- A l'entrée en classe : les enseignants seront présents dans la salle **dès 8h pour prendre en charge les élèves arrivant par les transports scolaires.**
 - Les élèves entrent dans la salle, se lavent les mains à l'eau et au savon et s'installent à la place qui leur a été attribués (table nominative) ;
 - Un élève par table, en respectant le positionnement des tables ;
 - Dans les couloirs, respecter la distanciation ;
 - Les élèves **doivent** se frictionner les mains avec une solution hydro-alcoolique (distributeur du collège ou personnelle) avant de se servir de l'ordinateur mis à leur disposition ;
 - Interdiction à chaque élève d'utiliser le matériel d'un autre camarade (stylo, calculatrice, manuel...) ou celui présent dans les salles de classe.

- Pendant le cours :
 - La porte de classe reste ouverte ;
 - Les élève qui utilisent un mouchoir en papier doivent le déposer dans la poubelle puis se frictionner les mains avec une solution hydro-alcoolique (distributeur du collège ou personnelle) ;
 - Les enseignants ne proposeront pas aux élèves d'aller au tableau pour corriger un exercice ;
 - Les élèves sont autorisés à avoir une bouteille d'eau et une collation. Dans ce cas, les élèves doivent être vigilants dans la manipulation du masque.

- A la fin de la dernière heure de la matinée :
 - Les élèves sortent en respectant le sens de circulation et en respectant les mesures de distanciation ;
 - L'adulte les accompagne aux toilettes puis se dirige au self où ils se laveront les mains. Ils seront pris en charge par un personnel.

- Récréation :
 - Les récréations du matin et de l'après-midi ne pourront avoir lieu comme d'habitude. Par contre, l'enseignant ou le personnel en charge du groupe pourra à discrétion organiser un temps de pause à l'extérieur avec l'aide de l'assistant d'éducation de couloir ou d'un autre personnel si et seulement si, les conditions de distanciation sociale peuvent être respectées dans la cour.
 -

- A la fin de la dernière heure de cours de la journée :
 - Les élèves se lavent les mains à l'eau et au savon avant de sortir de leur salle, ils sont ensuite accompagnés par l'adulte au point de rendez-vous à la loge.
 - Les élèves non transportés pourront ensuite sortir de l'établissement en respectant les gestes barrières ;
 - Les élèves transportés seront accompagnés par un adulte à leur bus.

4) Autres mesures mises en place par le collège

- Respect de la distanciation

Réalisation d'un sens de circulation à sens unique avec marquage au sol. Mise en place de signalétique au sol pour permettre la distanciation où de l'attente est possible (entrée du collège, administration, vie scolaire, couloir, restaurant scolaire, lieux de regroupement pour prendre les transports scolaires).

- Fermeture de certains lieux et/ou service et annulation d'actions ou réunions

Afin d'éviter les contacts, plusieurs lieux de vie seront fermés aux élèves : CDI, Vie scolaire, foyer, salle informatique et salle de cours non utilisées.

Il est demandé aux élèves, avant l'entrée au collège puis à la sortie, de ne pas stationner aux abords.

Toutes les actions et réunions non essentielles sont annulées ou remises à l'année scolaire prochaine (accueil des CM2, portes ouvertes, sorties et voyages scolaires, boum du collège organisée par l'APECAB...)

II.FONCTIONNEMENT DU COLLEGE

**Toute personne présente dans l'établissement se doit de respecter les mesures barrières et la distanciation.
En cas de non respect, le chef d'établissement pourra prendre une mesure d'interdiction d'accès à l'établissement.**

1) Les horaires

L'accès physique à l'établissement ne sera possible que dans ces conditions :

Pour tous : port du masque obligatoire et respect de la distanciation et des gestes barrières

- Familles : **uniquement sur RdV**. Nécessité de se frictionner avec une solution hydro-alcoolique à l'entrée dans les bâtiments et port du masque obligatoire. **Les rendez-vous téléphoniques seront privilégiés.**

- Elèves : En fonction de l'emploi du temps **et uniquement** de l'emploi du temps de 8h à 17h00.

Il est demandé aux élèves, avant l'entrée au collège puis à la sortie, de ne pas stationner aux abords.

2) Instauration d'un sens unique de circulation

Afin d'éviter les contacts, un sens unique de circulation est mis en place dans tout l'établissement (couloirs, classes...)

Sauf autorisation particulière, il doit être respecté par tous (élèves et adultes)



STOP

Entrée dans le collège :

- **Personnels :**

L'accès à l'établissement se fera par l'entrée principale pour tous les personnels sauf les agents (accès portail agents). Seuls les personnels disposant d'une nécessité absolue de service pourront accéder à l'établissement par le parking des personnels.

- **Familles**

Les familles avec un rendez-vous se présentent à la loge et doivent ensuite attendre qu'un personnel vienne les chercher. Ils devront se frictionner les mains avec une solution hydro-alcoolique au niveau de l'accueil et porter un masque. Un personnel accompagnera le parent.

- **Elèves:**

Les élèves entrent dans l'établissement et se rendent accompagnés directement vers la salle de classe qui leur sera attribuée (**pas d'accès aux casiers**), ils pourront éventuellement accéder aux toilettes si nécessité absolue (toilettes préau).

6^{ème} : salles de technologie (RDC)

5^{ème} : salle de SVT (étage)

Elèves ULIS : salle 7

Accès salle de SVT et technologie : Entrée prévue par le préau principal situé juste après la vie scolaire côté cour.

Accès salle 7 : Entrée par les toilettes sous le préau après le lavage des mains, ils sont ensuite accompagnés en salle 7.

6^{ème} : Traversent le couloir et vont directement en salle de technologie (lavage des mains en salle)

5^{ème} : Traversent le couloir et montent par l'escalier bleu (lavage des mains en salle, plusieurs éviers)

A l'intercours :

La stabilité des classes et des groupes d'élèves contribue à la limitation du brassage.

Pas d'intercours, ce sont les enseignants qui changent de salles.

Avant de s'installer dans la salle, les élèves doivent se laver les mains à l'eau et au savon.

A la fin de chaque demi-journée:

Dans tous les cas : les élèves doivent :

- Sortir dans le calme
- Se laver les mains avec de l'eau et du savon
- Respecter le sens de circulation
- Etre vigilants aux flux importants (distanciation) et de ne pas rester aux abords de l'établissement.

- **Pour ceux qui se trouvent à l'étage en salle de sciences (101, 102, 103 et 104)**, descendre par l'escalier au bout du couloir (escalier extérieur).
- **Pour ceux qui se situent dans les salles de technologie (02, 03 et 04)** prendre la sortie dans l'atelier qui donne sur la cour.
- **Pour ceux qui se situent dans la salle 7**, prendre le couloir et se diriger vers la sortie (sortie centrale côté cour).

3) Se rendre aux toilettes et à l'infirmierie

Trois éléments à prendre en compte :

- Présence dans tous les couloirs d'un personnel « **adulte de couloir** ».
 - **Temps de récréation** et d'accès à la cour si les personnels encadrants peuvent faire respecter la distanciation sociale dans la cour ;
 - Nécessité d'étaler l'accès aux toilettes pour les élèves sur la demi-journée.
- **Se rendre aux toilettes pour un élève :**

Les toilettes de l'établissement du préau et à l'étage en SVT sont disponibles avec du savon et du papier « essuie-mains » à jeter après utilisation (se laver les mains à l'arrivée aux toilettes).

RdC :	Salles concernées
- Préau	Salle 7, salles de technologie
- Cour	Tous lors de la DP
- Toilettes étage en face salle 104	Salle 101, 102, 103 et 104

Après avoir obtenu l'autorisation du professeur, il se dirige, sous le contrôle de l'adulte de couloir, **vers les toilettes de secteur en respectant le sens de circulation**. A son retour, lui demander de se frictionner les mains avec une solution hydro-alcoolique (celle du collège ou personnelle).

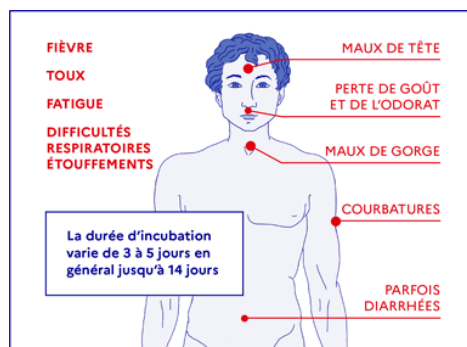
- **Se rendre à l'infirmierie** à limiter au maximum :

L'élève « **malade** » signale son problème à l'enseignant qui fait appeler l'infirmière. L'élève est ensuite pris en charge par celle-ci.

Si l'élève présente un des symptômes, l'infirmière isole l'élève et contacte la famille. Celle-ci doit venir récupérer son enfant dans les meilleurs délais. La famille se présente à l'accueil avec un masque ; l'infirmière accompagnera l'élève et lui indiquera les conduites à tenir :

- **Contacter le médecin généraliste**
- **Informez l'établissement de l'état de santé de l'enfant**
- **Pour un retour dans l'établissement, le résultat du test ou un certificat médical sera obligatoire.**

Rappel des symptômes :



4) La restauration

Le service de restauration est ouvert. Des repas froids ou chauds préparés sur place seront servis au plateau et déposés sur les tables avant l'arrivée des élèves.

Dans la mesure du possible, les élèves externes sont invités à rentrer chez eux pour déjeuner.

Les familles pourront régler les repas au ticket à distance via « Turbo-self ». Le prix établi par le département est de 3.40 euros par repas.

* Les familles ayant des difficultés financières importantes pourront bénéficier du fonds social. Elles doivent solliciter l'assistance sociale du collège et/ou le service de gestion.

III.FONCTIONNEMENT DU TEMPS SCOLAIRE

L'objectif du collège est un retour d'un maximum d'élèves et en priorité ceux qui ce sont le moins connectés et les élèves les plus en difficultés.

1) Combien d'élèves ?

Avec appels téléphoniques du service vie scolaire, d'élèves, l'établissement accueillera 66 élèves.

- Retour en classe : 66 soit 12% de l'effectif totale.
- En fonction des conditions d'accueil : maximum 100 élèves accueillis en même temps soit 18%
- Pas de retour en classe : 484 soit 88%

Compte tenu de ces retours et de la capacité d'accueil, les équipes ont fait le choix de répartir les élèves accueillis (11 classes) dans 7 groupes (3 groupes de 6^{ème} et 4 groupes de 5^{ème}). Les élèves seront présents de **8h30 à 17h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les élèves du dispositif ULIS seront accueillis les lundis, mardis et jeudis. (Le collège sera fermé aux élèves le mercredi pour le nettoyage, des réunions de travail et des réajustements si nécessaires).**

Le département du Loiret est en « vert » : les cours reprennent pour les 6^{ème} et 5^{ème} à partir du lundi 18 mai

* toutes les familles recevront par mail le **protocole de reprise du collège après validation de la commission permanente et du conseil d'administration le jeudi 14 mai 2020.**

* un **appel téléphonique sera fait le lundi 11 ou mardi 12 mai à toutes les familles de 6^{ème} et de 5^{ème}** afin de confirmer le choix. Les recommandations de reprise ainsi qu'une liste de fourniture leur seront envoyées par pronote et par mail avant le mercredi 13 mai 2020.

Une famille qui aura répondu négativement au retour au collège pourra changer d'avis. Pour cela, il faudra avertir le collège avant le jeudi – 12h (pour une reprise le lundi suivant) soit :

- Par mail à l'adresse : ce.0451035f@ac-orleans-tours.fr
- Par téléphone au 02.38.97.41.23

2) Quels aménagements pour les cours ?

Les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} (12 classes dont le dispositif ULIS) seront répartis en 8 groupes. Ils seront pris en charge par les personnels de l'établissement répartis de la manière suivante :

Groupe	Classe	Salle	Nbre élèves
1	6A	Salle 2	11
2	6B et 6D	Salle 3	14
3	6C et 6E	Salle 4	13
4	5A	Salle 102	9
5	5B et 5C	Salle 103	12
6	5D	Salle 101	9
7	5E et 5F	Salle 104	9
8	ULIS	Salle 7	6

De nouveaux emplois du temps ont été créés en respectant cette organisation.

Les enseignants prennent en charge les heures de cours et une partie de la continuité pédagogique à raison d'une à deux demi-journées par semaine, les autres heures de continuité seront encadrées par les assistants d'éducation et l'assistante pédagogique.

Cette organisation permet l'accueil d'un certain nombre d'élèves sur l'ensemble de la semaine, de limiter le nombre d'enseignants présents sur site et de leur permettre de poursuivre la continuité pédagogique à distance pour les 470 élèves ne revenant pas au collège.

Les élèves auront cours 8 demi-journées dans la semaine sauf les élèves du dispositif ULIS, 6 demi-journées.

Durée des cours :

La demi-journée durera 3 ou 4 heures avec des cours d'1h ou 2h et 3h pour la continuité pédagogique.

Salle attribuée à la semaine

Les élèves restent par journée et tous les jours dans la même salle **sauf pour l'EPS** (cours en extérieur sur le plateau sportif)

A l'intercours, ce sont donc les enseignants qui changeront de salles et non les élèves (sauf pour la discipline citée précédemment)

Nombre d'élèves dans la classe :

Au maximum groupes de 15 élèves. A l'heure actuelle, groupes de 8 à 14 élèves.

Emplois du temps des élèves par semaine: 26h par semaine. Chaque discipline adaptera sa pratique aux consignes sanitaires (par exemple, pas de vestiaires ou de sports collectifs en EPS...)

Matière	6ème	5ème
<i>Maths</i>	2h	2h
<i>Sciences physiques</i>	1h	1h
<i>Français</i> <i>(pas de latin/grec)</i>	2h	2h
<i>Anglais</i>	2h	2h
<i>Espagnol</i>		2h
<i>Technologie</i>	1h	1h
<i>EPS</i>	1h	1h
<i>Education Musicale</i>	1h	1h
<i>Histoire -Géographie</i>	2h	2h
<i>Activités culturelles</i>	2h	
<i>Continuité pédagogique</i>	12h	12h

Organisation des enseignements pour les élèves du dispositif ULIS :

Les élèves auront cours les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 16h30. Ils seront encadrés par l'enseignante référente du dispositif Mme Gonzalez et de l'AESH Mme Muller. Il n'y aura pas d'inclusions.

3) Continuité pédagogique pour les élèves non présents

Il s'agit d'un choix des familles. Le message du collège sera d'expliquer que toutes les conditions sanitaires sont remplies pour un retour en classe et que dans l'optique d'une reprise normale en septembre, il est important de retrouver la scolarité au collège.

Du 11 mai à la reprise des cours

* pour tous les élèves : poursuite de la procédure en place depuis le 16 mars

A partir de la reprise des cours : lundi 18 mai pour les 6^{ème} et 5^{ème}

* pour les classes de 4^{ème} et de 3^{ème} : poursuite de la continuité pédagogique ;

* pour les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} restant à domicile : poursuite de la continuité pédagogique ;

* pour les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} accueillis au collège : enseignement des savoirs fondamentaux et continuité pédagogique.

Les enseignants renseignent « pronote » au fur et à mesure et poursuivent la continuité pédagogique commencée le 16 mars dans les mêmes conditions.

IV. PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS COVID-19

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève.

Conduite à tenir :

Isolement immédiat de l'élève avec un masque permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile dans la salle dédiée « accueil suspicion COVID » située à proximité de l'infirmier et de l'administration. avec l'accompagnement de l'infirmière.

Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrières.

Rappel par le responsable de l'établissement de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant.

Un appel du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.

Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif :

Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires.

La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.

Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.

Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.

Information des personnels et des parents des élèves ayant pu entrer en contact avec l'élève malade.

V.ORGANISATION DE LA FIN D'ANNEE SCOLAIRE

Fiches navettes

Pour les élèves de 3^{ème}, les fiches navettes sont dématérialisées via l'application TSA de l'ENT. Depuis début mai, les professeurs ont recensé les familles pour les connections ENT. Les familles feront les vœux **dés l'ouverture du serveur**.

Pour les autres niveaux, les fiches navettes seront données aux élèves par les professeurs principaux après la reprise (si avant le 5 juin) ou seront dématérialisées avec réponse par mail. Elles devront être rendue au personnel de direction en charge de la classe pour le : vendredi 12 juin au plus tard pour les autres niveaux.

Conseils de Classe 3^{ème}

Jeudi 28 et vendredi 29 mai 2020

Le calendrier pour les autres niveaux sera communiqué ultérieurement.

Résultats de l'affectation 3^{ème}

Mardi 30 juin

Enseignement de complément et LV2 en 5^{ème}

Les coupons pour les élèves **souhaitant prendre** l'enseignement de complément « latin » (5^{ème}) et pour le choix de la LV2 en 5^{ème} vont être envoyés.

Remise des livres et récupération des cadenas (casiers)

Un planning sera communiqué ultérieurement aux familles en fonction de l'évolution de la situation.

Fin des cours pour les élèves :

Vendredi 3 juillet